

N^o 12.
Girardon
Charles Genevieve

Mairie de Bonneville
Arrondissement Communal de Bonneville
Du treize pluviôse an Dix de la République Française vers et
journé bleu verson Les cinq heures de l'après midi. Acte de mariage
De Charles Genevieve Girardon né à la présente Commune Le jour
D'aujourd'hui Les cinq heures du soir De Jean Pierre fils de Henry Girardon
Gendarme de résidence à la présente Commune natif d'Orgevalis, chef
de lieu de Canton Département du Jura et De Thérèse Perronne
fille de feu Mathieu natif d'Allemont Département du Doubs Mariés, et
aussi domiciliés de la présente Commune Le D. Girardon âgé de vingt six
ans et La D^{te} Perronne de vingt cinq ans. Le Sexe de l'enfant
qui nous acte le sexe a été reconnu être mâle. Premier témoin Claude
Goy âgé de trente trois ans né à Menillan menuisier, second témoin
Claude Goy né à Bonneville âgé de trente neuf ans aide de commune
et tous deux domiciliés de Bonneville. Sur la requête de moi Louis
Goy sous seing privé le D. Jean Pierre Girardon et sous seing privé moi Louis
Goy tous deux Maire de la Commune de Bonneville, faisant La fonction
D'Officier public de l'état civil, qui signera le Copie ainsi que Les D.

Citoyen Girardon et le muni après leur avoir toutes fois
précédemment donné lecture du présent
Claude Goy Girardon
Goy